

CATÉGORIES D'ORGANISMES

<p>A (frais de location et d'opération minimaux)</p>	<p><u>Organismes à but non lucratif</u></p> <p>Définition: les organismes communautaires sont un regroupement de personnes mobilisées autour d'une problématique ou d'un projet social. Ils sont gérés par des bénévoles ou des salariés. Ils peuvent avoir des frais minimaux pour la participation aux activités. Aucun profit ne doit être réalisé par l'organisme. (Possède un numéro de permis d'opération et/ou un numéro à l'Agence du Revenu)</p> <p>Exemples: Association de santé communautaire et/ou de la communauté locale : la Croix Rouge, clinique de dons de sang, clinique de vaccination, clinique de santé, etc.</p> <p>Ville d'Ottawa (Entente de réciprocité).</p> <p>Écoles culturelles, organisations religieuses, groupes de l'âge d'or, clubs philanthropiques, groupe de bienfaisance, etc.</p>
<p>B (frais de location et d'opération minimaux)</p>	<p><u>Gens de la communauté (à but non lucratif)</u></p> <p>Gens de la communauté désirant pratiquer un sport entre amis, réunion de personnes de la communauté pour un projet spécial, etc. Ne possède pas de permis d'opération.</p>
<p>C (frais de location et d'opération)</p>	<p><u>Organismes à but lucratif</u></p> <p>Ces organismes sont gérés dans le but de faire du profit avec leur activité. Possède un permis d'opération. Exemples: Cours de danse, d'arts martiaux, gymnastique, gardiennage, premiers soins, école de conduite, tutorats et clubs de devoirs d'organismes externes (avec rémunération), etc.</p>
<p>D (aucun frais de location)</p>	<p><u>Activités dans les écoles du CEPEO</u></p> <p>Les activités pédagogiques, scolaires, parascolaires et administratives des écoles et du CEPEO. Bénévolat durant les heures de classe et lors des activités reliées au programme scolaire.</p> <p>Conseils d'école, conseils scolaires et associations de parents. Tutorat et club de devoirs pour les élèves du CEPEO.</p> <p>Toutes les activités/réparations en immobilisation durant l'année scolaire et période estivale. Les cours donnés par l'Éducation permanente.</p>
<p>E (frais d'opération)</p>	<p><u>Programmes préscolaires et parascolaires</u></p> <p>Congé de Noël, de mars, congé estival. Administré par le siège social.</p>
<p>F (frais d'opération)</p>	<p><u>Camps à but non lucratif et à but lucratif</u></p> <p>Congé de Noël, de mars, congé estival. Administré par le siège social.</p>